



HAL
open science

Recensement en France : le point de vue de l'INSEE

François Clanché

► **To cite this version:**

François Clanché. Recensement en France : le point de vue de l'INSEE. 42èmes Journées de Statistique, 2010, Marseille, France, France. inria-00494827

HAL Id: inria-00494827

<https://inria.hal.science/inria-00494827>

Submitted on 24 Jun 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Recensement en France : le point de vue de l'INSEE

François Clanché, Session "Recensements" organisée par le groupe SES

Résumé

François Clanché, chef du département de la démographie à l'INSEE, et à ce titre responsable du recensement français, fera le point de la situation dans notre pays, du point de vue de l'Institut statistique national. La nouvelle méthode de recensement en France est unique au monde. Elle repose sur un cycle glissant de 5 années : la première collecte ayant eu lieu en 2004, les résultats du premier cycle 2004-2008 sont désormais complètement disponibles, les résultats 2005-2009 sont en cours d'établissement. Après avoir rapidement rappelé les principales caractéristiques de cette méthode de recensement, François Clanché expliquera les avantages que l'INSEE a constatés en appliquant cette méthode année après année, tant du point de vue de l'organisation des travaux dans l'Institut que du point de vue de l'extension et de la fiabilité des résultats. Face à ces avantages, il subsiste des difficultés et des défis : il expliquera lesquels, et esquissera les innovations projetées pour y faire face dans les prochaines années.